



République Française
Département des Alpes- Maritimes
Ville de TENDE

AR Prefecture

006-210601639-20230624-2023_64-DE
Reçu le 27/06/2023

**EXTRAIT
DU REGITRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 JUIN 2023

Le samedi 24 juin 2023 à 18h00,

Les membres du conseil municipal de la commune de Tende se sont réunis dans la salle du conseil, sur convocation qui leur a été adressée le 20 juin 2023, par le Maire, sous la présidence de Jean-Pierre VASSALLO, Maire.

Etaient présents : Jean-Pierre VASSALLO – Dominique DALMASSO - Myriam PASTORELLI - Sébastien VASSALLO - Lucie MOULIN – Morgan MILANO - Jean-Charles QUERCIA - Marilène DALMASSO – Caroline FRANCA – Marguerite CARBONI - Françoise VADA – Cyril LEJA - Olivier GIACOMETTI - Patricia ALUNNO

Pouvoirs : -

Absents excusés : Cédric BERGALLO -Florent REYNAUD – Maryse CASTELLANI – Elise FERRARI – Laetitia DUCHET

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
19	14	0	5

Mme Myriam PASTORELLI a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2023_64

Objet : 01- 00 –DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION

Par délibération en date du 10 juillet 2020, le conseil municipal a donné délégation à Monsieur le Maire pour le traitement de certaines affaires prévues par l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Conformément à l'article L2122-23 de ce même code, il est porté à la connaissance des conseillers municipaux les décisions prises dans ce cadre entre le 1er avril 2023 et le 1er juin 2023 à savoir :

Des décisions portant attribution de 4 concessions funéraires et aucun renouvellement.

Des marchés passés, au nombre de 25 depuis le dernier compte rendu au conseil municipal.

Les marchés non formalisés sont au nombre de 19, pour un montant de 67 904,56 € HT.
Dont les marchés non formalisés supérieurs à 4.500 € HT :

- 14/04/2023 : Fourniture de combustibles pour le chauffage pour bâtiments communaux : 9 585,00 € HT (ESLC)
- 25/04/2023 : Mise aux normes des tyroliennes de la Via Ferrata : 13 205 € HT (GIE AC'Roya)
- 04/05/2023 : Visite annuelle – Catex 1 : 7 178,52€ HT (Montaz Equipements)
- 04/05/2023 : Visite annuelle – Catex 2 : 6 428,52€ HT (Montaz Equipements)
- 05/05/2023 : Mobilier Mairie : 6 898,00 € HT (Burolia)
- 15/05/2023 : Piste de danse : 7 990,00 € HT (Paul Lanteri)
- 17/05/2023 : Location chapiteaux Tende et St Dalmas : 7 050,00 € (Extension)

- 6 marchés formalisés à procédure adaptée :

- 05/04/2023 : Gabions Route de la Pia Uguai 3 – intempéries 2020 : 16 317,98 € (Masala SRL)
- 12/04/2023 : Aménagement du jardin d'enfants de St Dalmas – Fourniture d'éléments de ferronnerie : 5 840,00 € HT
- 12/04/2023 : Aménagement du jardin d'enfants de St Dalmas – Lot unique : 99 873,50 € (Tee paysage)
- 15/05/2023 : Aménagement du jardin d'enfants de St Dalmas – fourniture de mobilier, sculpture et porte bois : 13 195,00 € HT (lo recampum)
- 22/05/2023 : Contrôle de 1^{er} niveau – Vermenagna II : 1 775,00 € HT (DDC Consultants)
- 25/05/2023 : Etude de programmation concertée pour la revitalisation de Tende sous forme d'un plan guide : 73 550,00 € HT (Tangram – Rougerie)

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu,

Prend connaissance des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation prévue à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales.

*Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme*

*Le Maire
Jean-Pierre VASSALLO*

Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet de la Commune le :
Et de la réception en Préfecture le :